



Quoi de neuf
à Uzein ?

JANVIER 2023

Votre Mairie est ouverte : de 8h45 à 12h
les lundi, mardi, jeudi et vendredi ;
de 13h30 à 18h les mardi et jeudi

Le maire
reçoit sur
rendez-vous.

☎ **05 59 33 19 84**
✉ **mairie@uzein.fr**
🌐 **uzein.fr**
📘 **Commune d'Uzein**

Le maire et les conseillers municipaux vous souhaitent une très bonne année 2023 !

Le mot du maire

La distribution de ce bulletin municipal, dans chaque boîte aux lettres des foyers d'Uzein, devient une habitude en début d'année civile avec les élus de ce mandat 2020-2026.

Cette année, il est accompagné du traditionnel calendrier des collectes des déchets et d'un guide pratique de notre village. A l'intérieur, vous y trouverez toutes les informations utiles à la vie dans notre village et sur notre territoire où il fait bon vivre. Je remercie les annonceurs présents dans ce livret, ils ont permis son financement : faites leur confiance ! L'aéroclub du Béarn a été oublié par la société éditrice ...

Lors de la traditionnelle cérémonie des vœux du conseil municipal, à laquelle je vous convie le samedi 7 janvier à 18h30 dans la salle polyvalente, je donnerai les informations relatives à la gestion de notre village : les réalisations et les perspectives pour 2023. Enfin, je l'espère, ce serait une première après bientôt trois ans de mandat de cette équipe municipale ...

En attendant de se croiser à cette occasion ou aux autres événements au village, je vous souhaite de bien finir cette année et de bien commencer 2023.

Bonne année 2023 à vous tous et vos proches !

Eric CASTET.

Compte rendu du conseil municipal du lundi 14 novembre 2022

1. Attribution de subventions pour l'année 2022 : Après examen des demandes et sur proposition de la Commission action sociale, vie associative culturelle et sportive, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE d'attribuer les subventions suivantes :

<u>Associations extérieures</u>	Montant en €
Comité d'étude et d'information sur la drogue et les addictions	50.00 €
Association pour l'enseignement aux enfants malades	50.00 €
France Alzheimer et maladies apparentées	50.00 €
S.O.S. Amitié Pau	50.00 €
Coup d pouce – Lescar	100.00 €
Association Départementale d'étude et de lutte contre les fléaux atmosphériques des Pyrénées-Atlantiques	50.00 €
<u>Associations Communales et Intercommunales</u>	Montant en €
Lescar Pyrénées Volley-Ball	3 500.00 €
Club de l'âge d'or	400.00 €
E.S. Ayguelongue	2 500.00 €

2. Recrutement d'agents contractuels pour assurer le remplacement d'un fonctionnaire ou d'un agent contractuel momentanément indisponible

3. Création d'un emploi non permanent d'adjoint d'animation à temps non complet (30 heures annualisées) et recrutement d'un agent contractuel dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activités

4. Débat sur les orientations du règlement local de publicité intercommunal

5. Motion de la Commune d'UZEIN : soutien à la position de l'Association des Maires de France :

Le Conseil municipal de la commune d'UZEIN, réuni le 14 Novembre 2022, exprime sa profonde préoccupation concernant les conséquences de la crise économique et financière sur les comptes de la commune, sur sa capacité à investir et sur le maintien d'une offre de services de proximité adaptée aux besoins de la population.

6. Chemin de Caubios : convention de passage de câble HT/BT sur la parcelle AL705

7. Modifications des règlements des services municipaux : service accueil périscolaire et Accueil de loisirs sans hébergement

8. Multiple Rural : bail d'habitation du logement T4 lié au Commerce Multiservices Mme TURON Vanessa, actuelle gérante du commerce, a fait savoir au conseil qu'elle avait signé avec M. Emmanuel BONDAZ un compromis de vente pour le fonds de commerce du multiservices. Elle cèdera donc le commerce le 16 Décembre 2022 et quittera le logement lié au bail commercial à cette même date. M. Emmanuel BONDAZ, et son fils M. Denis BONDAZ, ont sollicité la location de l'appartement lié au fonds de commerce à compter du 17 Décembre 2022.

9. Organisation d'une vente de bois

10. Résiliation de l'abonnement « Géo 64 » de l'Agence Publique de Gestion Locale

11. Révision des tarifs de concession du cimetière

12. Financement des travaux de reconstruction du restaurant scolaire et extension du bâtiment périscolaire suite à incendie : souscription d'un prêt de 648 000.00 € pour préfinancement des subventions.

13. Occupation d'un local communal : résiliation du bail professionnel de Mme Virginie MARC et conclusion d'un bail professionnel au pôle Paramédical avec un cabinet d'infirmières (annule et remplace la délibération n° 202207120010 du 12 Juillet 2022)

14. Occupation d'un local communal : conclusion d'un bail professionnel avec une sophrologue (annule et remplace la délibération n° 202207120011 du 12 Juillet 2022)

15. Autorisation donnée au Maire pour ester en justice : défense des intérêts de la commune devant le Tribunal Administratif de PAU : incendie du restaurant scolaire

Informations diverses

1. (RE)Rappel - Modification de l'accès aux déchetteries de l'agglomération : Les 6 déchetteries de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées, seront prochainement équipées d'un système de contrôle d'accès. Celui-ci sera effectif **dès le 1er janvier 2023**. Pour vous inscrire il faut vous munir d'une copie numérique d'un justificatif d'identité et des cartes grises des 3 voitures que vous comptez enregistrer. Le lien d'accès au site d'enregistrement est : https://pau.webusager.fr/CAPAU/pages/p_demarches.aspx?tevt=20220620095239996787

Ces démarches administratives peuvent être réalisées en quelques clics à la Maison France Services à Poey de Lescar ou à Lescar. Renseignements au 05 59 81 57 26.

2. Changement à l'épicerie du village En cette fin d'année, Monsieur BONDAZ et son fils ont repris le commerce de l'épicerie « Au domaine des plaisirs » sous l'enseigne Proxi du groupe Carrefour. Bienvenue à Uzein. N'hésitez pas à franchir leur porte.

3. Plate-forme communale de broyage Les prochains créneaux pour déposer vos branches sont les samedis 14 et 28 janvier, jeudis 5 janvier et 19 janvier 2023 entre 10 h et 12 h. La plate-forme se trouve au bout de la rue Jacques LARREILLE au niveau de la barrière de la digue. Les branches d'arbres (1 à 10 cm de diamètre) non résineux, sans feuilles ni autres déchets (terres, pelouse ...) peuvent être amenées par les administrés après s'être inscrits en mairie. Les branches seront broyées sur place par le personnel technique et si le stock le permet, les déposateurs de branches pourront prendre du broyat pour du paillage. Les autres dates dans le prochain bulletin municipal.

4. Etat civil du second semestre

Bienvenus à : Tom PEDUSSELLE né le 17 juillet de Ludivine JUNCA et Aymeric PEDUSSELLE

Zayn BEN SABER né le 21 août de Laura CARLIER et Alain BEN SABER

Mattéo FRANCIOSA né le 26 septembre de Sandy LAURENT et Anthony FRANCIOSA

Maël AUTAA né le 26 novembre de Elodie GODILLOT et Cyril AUTAA

Anna-Lou PECUNE née le 9 décembre de Gaëlle BOTTIN et Thomas PECUNE

Lily-Rose BAHURLET le 10 décembre d'Alexia KROPFTSCH et Kévin BAHURLET

Félicitations aux mariés : Virginie SERIEYS et Damien BEDOURA le 10 septembre

Lucie OZCOZ et Antoine PEREZ le 26 novembre

Ils nous ont quittés : Yvette ARREBOLE le 18 août ; René CHATILLON le 19 août

Julien LANNES DIT PEYROUTET le 27 novembre

5. Centre de loisirs « le Petit Prince » Toute l'équipe du Petit Prince vous souhaite une très belle année 2023 ! Remplie de moments de joie et surtout de chocolats !

Ci-contre, une réalisation des enfants pour l'occasion.



Retrouvez ce bulletin municipal papier en mairie ou à l'épicerie, en version numérique dès le premier mercredi du mois sur le site et le compte facebook de la commune. D'autres articles illustrés, non présents dans ce bulletin se trouvent aussi sur le site uzein.fr, et des actualités flash sur le compte facebook de la commune.

Informations des associations et des sections du Foyer Rural d'Uzein

1. Section Patrimoine et Histoire Locale : Soirée théâtre

Les membres de l'association vous proposent une soirée théâtre avec la compagnie "Vice et Versa" qui jouera la pièce "Les démons du carnage". Cette représentation aura lieu le vendredi 13 janvier 2023 à 19 h dans la salle polyvalente.

Tarifs : 10 €, 5 € pour les moins de 12 ans. Buvette.

A la suite de la pièce, il sera possible de se restaurer pour 8 € : garbure, fromage/pain et pastis d'Amélie.

N'hésitez à venir passer une bonne soirée en compagnie de cette troupe locale.

Réservations auprès de Michel BRARD 06 23 01 71 43 ou Pascal CASTET 07 85 19 63 33

2. Garburade des Gravassers : L'édition 2023 aura lieu le samedi 28 janvier 2023 dans la salle polyvalente.

3. Association des donneurs de sang : La prochaine collecte de don de sang aura lieu à Lescar le mercredi 18 janvier de 15h30 à 19h00 à la Villa des 7 Moulins, rue St. Exupéry. Pour venir, prendre R.V. sur "dondesang.efs.sante.fr" avec une pièce d'identité si premier don. On peut venir donner dès l'âge de 18 ans ; un entretien médical a lieu, puis après le don, une collation est servie. Venez nombreux pour cet acte de civisme car les besoins de sang sont pressants : un don peut sauver une vie.

4. Téléthon 2022 : MERCI !! Les responsables tiennent, au nom de l'AFM Téléthon à remercier très chaleureusement toutes les parties prenantes et associations qui ont participé à l'organisation de ce rendez-vous annuel auquel les villageois ont répondu. Le résultat financier s'établit à 3935.73 €.

